

TRAVAUX SANS ACCORD DU PROPRIETAIRE

Par marielabarere, le 16/06/2021 à 18:11
L'agence immobilière qui s'occupe de la gestion locative de mon appartement, a réalisé des travaux de raccordement internet, sans m'en parler. Travaux inutiles car l'.appartement était déjà raccordé
Que dois je faire pour me faire rembourser? j'ai déjà envoyé un courrier avec AR, resté sans réponse.
Merci d'avance pour vos conseils
réponse.